

Val-de-Marne : les territoires se mobilisent pour « garder leurs financements »



Cachan, ce vendredi. Les trois présidents des EPT 10, 11 et 12, ainsi que des maires et des parlementaires ont échangé sur « le maintien des moyens aux intercommunalités ». **M. Fr**



Une pétition a été lancée par 23 maires pour que les territoires du département continuent à percevoir la dotation d'intercommunalité « de 55 M€ ».

« Touche pas au grisbi [...] » : la réplique culte de Francis Blanche, alias Maître Folace dans *les Tontons flingueurs*, résume à elle seule le message délivré, vendredi 19 octobre à Cachan, par les 3 présidents des Etablissements publics territoriaux du Val-de-Marne devant des maires et des parlementaires.



La raison de leur mobilisation ? L'arrêt, au 1^{er} janvier 2019, du versement aux territoires (EPT), par l'Etat, d'une dotation d'intercommunalité d'un montant total de 55 M€, selon eux. Une perte estimée à 13, 6 M€ pour le seul territoire Grand-Orly Seine Bièvre.

Une pétition a été lancée. 23 maires du département et de l'Essonne, dont plusieurs communes font partie du Grand-Orly-Seine-Bièvre, l'ont déjà signée.

« C'est du vol », tonne [le président de l'EPT, Michel Leprêtre \(PCF\)](#) « Les services publics sont en danger. Si la loi ne change pas, cette dotation ira à la Métropole du Grand Paris à compter de 2019. » Pour tenter de rectifier le tir, ils comptent déposer « des amendements à la loi de finances [...] pour que, le 1^{er} janvier 2019, les services et équipements publics intercommunaux puissent continuer à fonctionner normalement. » En résumé : ils demandent au gouvernement de maintenir le dispositif existant au moins jusqu'à l'année prochaine.

Durant l'échange, le député de la majorité LREM Jean-François Mbaye s'est dit « favorable » au maintien de la situation « jusqu'en 2020, dans l'attente d'une évolution institutionnelle de la métropole ».

Contacté, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, jure que « les territoires font monter la mayonnaise pour des raisons qui ne sont pas objectives » mais assure qu'il doit « pouvoir restituer 40 M€, et pas plus ».

A-L. A et M. Fr

Val-de-Marne

métropole du Grand Paris président

Loi de Finances